



ICAN
FRANCE

PRIX
NOBEL
DE LA PAIX
2017

LES EFFETS DE LA BOMBE

L'explosion d'une arme nucléaire provoque un flash aveuglant de lumière blanche intense. C'est le premier effet immédiat perceptible.

Suivent, en un temps infime, des effets aux conséquences catastrophiques :

- un rayonnement thermique intense où tout ce qui est proche de la boule de feu est carbonisé, provoquant de nombreux incendies supplémentaires et autres catastrophes en cas de présence de sites industriels.
- la création d'une onde de choc très puissante qui, en se déplaçant à une vitesse supersonique, écrase les immeubles et provoque des blessures ou la mort.
- des doses létales de radiations affectent les populations.
- une impulsion électromagnétique détruit les systèmes électriques rendant impossibles les communications.
- les retombées radioactives sont le dernier effet de cette explosion. Visibles sous la forme d'une pluie noire et gluante, composée de particules radioactives et de mélange de poussières et de saletés, elles engendrent une contamination massive mortelle.

Les armes nucléaires sont qualifiées d'armes de destruction massive en raison de la brutalité de la mort donnée aux populations civiles, des souffrances sur le long terme qui affectent les survivants, des pollutions engendrées sur l'environnement et sa biodiversité.

« La catastrophe humanitaire d'une bombe nucléaire », vidéo réalisée par le Comité international de la Croix-Rouge, 2015, 04 min 43 s.



HIROSHIMA

Le 6 août 1945 à 8 h 15, le bombardier américain B-29 *Enola Gay* largue sur la ville japonaise d'Hiroshima une bombe atomique nommée *Little Boy*, d'une puissance de destruction équivalente à 20 000 tonnes de dynamite. La ville est rasée à 90 %.

Une seule bombe a effacé de la surface de la Terre une ville entière.

- Au moins 70 000 hommes, femmes et enfants meurent instantanément brûlés ou ensevelis vivants dans l'effondrement des bâtiments.
- 70 000 autres personnes sont mortes avant la fin de l'année 1945, à cause des effroyables souffrances dues aux brûlures, aux blessures ou à un syndrome d'irradiation aiguë.
- Mais le nombre exact de morts de cette journée dramatique est inconnu.



Les personnes directement situées sous le point d'explosion de la bombe sont réduites en cendres. Leur présence en ce lieu est effacée à jamais, à l'exception de quelques ombres figées par le flash atomique sur des murs ou des escaliers d'Hiroshima.

Concernant l'hôpital, en partie détruit « mille patients y avaient été hébergés le premier jour de la catastrophe, me dit un des médecins japonais, six cents sont morts presque immédiatement et ont été enterrés n'importe où aux abords immédiats de l'hôpital. » Marcel Junod, Comité international de la Croix-Rouge, premier Européen à se rendre à Hiroshima le 8 septembre 1945.

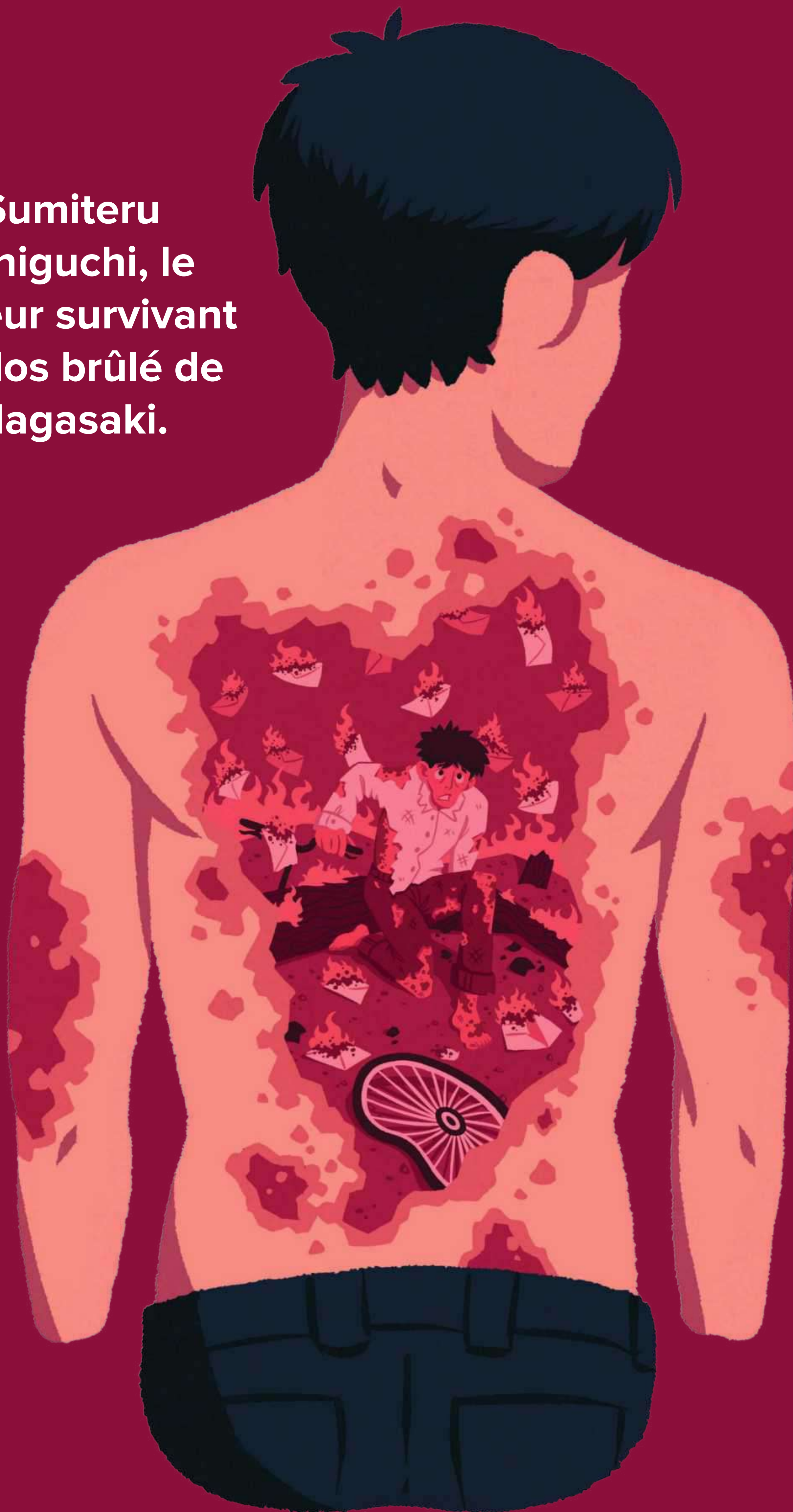


« Setsuko Thurlow, rescapée d'Hiroshima »,
reportage réalisée par le média Brut,
2020, 04 min 30 s.



NAGASAKI

Sumiteru
Taniguchi, le
facteur survivant
au dos brûlé de
Nagasaki.



Trois jours plus tard, le 9 août, un scénario similaire se répète. La ville de Kokura doit être détruite par une bombe nucléaire nommée *Fat Man*, d'une puissance de 21 kilotonnes. L'absence de visibilité oblige le bombardier B-29 *Bockscar* à se diriger sur la ville portuaire de Nagasaki, la troisième option de tir.

À 11 h 02, la bombe rase la ville sur 6,7 km², tuant instantanément 39 000 personnes.

Au moins 45 000 autres succomberont aux maladies radio-induites, avant fin 1945.

La cathédrale d'Urakami, située à 500 m sous l'explosion, est détruite. Dans les ruines, la tête noircie d'une statue de la Vierge est retrouvée. Devenue symbole de paix, elle est désormais connue comme la Vierge de Nagasaki.

En 2019, le pape François célèbre une messe à ses côtés et condamne la possession et l'usage de l'arme nucléaire comme immoraux, appelant les États à soutenir le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Jamais un leader religieux catholique n'était allé aussi loin dans la dénonciation de la bombe.



Hibakusha :

- Mot japonais, signifiant « exposé », donné aux survivants des bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.
- Ces hommes, ces femmes, parfois enceintes, ces enfants ont tous été confrontés à des stress post-traumatiques, à des dépressions et à de multiples maladies - leucémies, cancers, maladies cardio-vasculaires - en raison de leurs fortes expositions aux retombées radioactives.
- 650 000 personnes ont été reconnues comme Hibakusha par le Japon.

« Sumiteru Taniguchi, le facteur de Nagasaki »,
émission télévisée Les dossiers de l'écran,
Antenne 2, 1985, 4 min 23 s.



LES ENFANTS SOUS LA BOMBE

38 000 enfants ont été tués à Hiroshima (23 000) et Nagasaki (15 000).

Certaines écoles, qui mobilisaient leurs élèves pour l'effort de guerre, ont vu l'ensemble de leurs effectifs disparaître, à l'image de l'école élémentaire Honkawa, à Hiroshima, qui comptait 400 élèves. Seule une élève de 11 ans, Imori Kiyoko, a survécu.

Nombre des bébés qui se trouvaient dans le ventre de leur mère au moment des bombardements sont nés avec des anomalies dues à leur exposition aux radiations in utero : on les appelle les « bébés pika ».

- « Pika » est une onomatopée japonaise qui évoque un éclair intense, comme celui produit par l'explosion nucléaire.
- « Don » est souvent associé pour évoquer le bruit de l'explosion.

Ensemble, « pikadon » symbolise le flash lumineux suivi de l'onde de choc de la bombe.



Le tricycle de
Shinichi Tetsutani,
enfant de 3 ans
tué à Hiroshima.



Pendant la guerre froide, la menace nucléaire s'est installée dans les esprits, provoquant une anxiété profonde chez les enfants et les adolescents. Pour beaucoup, la guerre atomique représentait la terreur absolue.

Dans des pays comme le Canada ou la Suède, les écoliers ont régulièrement participé à des exercices en classe pour se préparer à une guerre nucléaire. Aux États-Unis, les autorités ont diffusé le film d'animation Duck and Cover, (« couche-toi et couvre-toi ») où une tortue nommée Bert enseigne aux enfants comment se protéger d'une frappe nucléaire... en se cachant sous leur bureau.

« La Ville de Genève reçoit une copie du tricycle de Shinichi », vidéo produite par la ville de Genève, 2023, 4 min 20 s.



L'HIVER NUCLÉAIRE

Au milieu des années 1980, des scientifiques soviétiques et américains de renom (Carl Sagan, Andreï Sakharov, Richard Turco, ...) ont démontré qu'un échange de plusieurs dizaines de milliers d'armes nucléaires entre Moscou et Washington ferait basculer le climat de la planète dans un « hiver nucléaire ». Une catastrophe mondiale entraînant une détérioration de la vie humaine sur Terre.

**GUERRE NUCLÉAIRE
RÉGIONALE**

**RAYONNEMENT
SOLAIRE BLOQUÉ**

**FAMINE
DE MASSE**

**BAISSE DES
TEMPÉRATURES
MONDIALES**

EFFONDREMENT DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Dans les années 2000, l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW, prix Nobel de la paix, 1985) a montré qu'en réalité, il suffit d'une centaine d'armes nucléaires pour créer cet hiver nucléaire !



L'HIVER NUCLÉAIRE

Les conséquences d'une guerre nucléaire régionale, impliquant seulement une centaine d'armes, perturberaient si gravement le climat et la production agricole mondiale que la civilisation humaine tomberait dans un profond chaos.

GUERRE NUCLÉAIRE RÉGIONALE

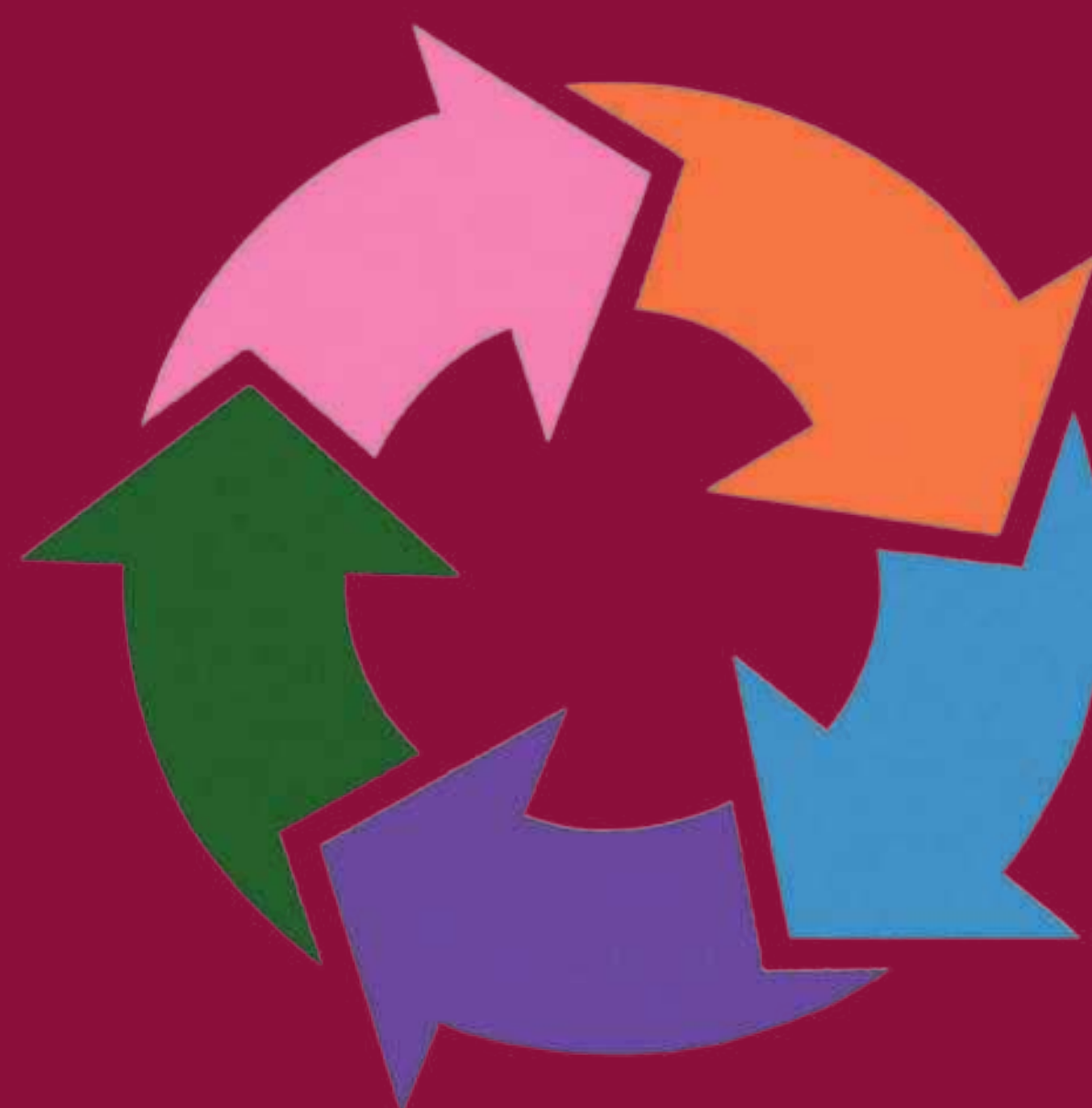
Les explosions nucléaires sur les villes provoquent de nombreux incendies et un enchaînement de catastrophes sur les sites industriels chimiques, pétroliers ou nucléaires civils qui sont proches des grandes agglomérations.

RAYONNEMENT SOLAIRE BLOQUÉ

Ces feux libèrent des millions de tonnes de particules de poussières et de suies dans la stratosphère qui se propagent dans le monde entier, réduisant une grande partie du rayonnement solaire et provoquant une baisse massive des précipitations mondiales.

FAMINE DE MASSE

La forte diminution, voire l'impossibilité de fournir des denrées alimentaires, entraîne une désorganisation complète, aggravée par une grave crise économique, une insécurité généralisée et l'arrivée massive de réfugiés fuyant les zones de guerre.



BAISSE DES TEMPÉRATURES MONDIALES

Le monde plonge alors dans l'obscurité, et la température chute brutalement, de - 1,5 à - 2 °C. Ce choc climatique ne résout en rien certains effets du dérèglement climatique, comme l'acidification des océans. Au contraire, la détérioration de la couche d'ozone entraîne des niveaux de rayonnement UV plus élevés causant des dommages étendus aux populations, aux animaux et aux plantes.

EFFONDREMENT DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

L'ensemble de la production agricole, halieutique et d'élevage est affecté sur plusieurs années par les perturbations climatiques. Une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan affecterait directement la production mondiale de riz (jusqu'à 20 % sur 10 ans), alors même que les trois premiers producteurs mondiaux (la Chine, l'Inde et le Bangladesh) se situent dans cette région. Selon les dernières études d'IPPNW, cela entraînerait une famine mondiale affectant au moins deux milliards d'êtres humains. Aucun État ou organisation internationale ne pourrait aider ces hommes, femmes et enfants.

« L'hiver nucléaire : les conséquences inévitables d'une guerre nucléaire ? », documentaire réalisé par The Flares, 2024, 12 min 59 s.



LES EFFETS TRANSGÉNÉRATIONNELS

Nous ne sommes pas égaux face aux conséquences d'une exposition à des radiations subies à la suite de retombées radioactives d'une explosion nucléaire atmosphérique. Une maladie radio-induite (cancer du sein, du poumon, de la thyroïde, du colon, ...) peut se déclarer rapidement ou des décennies plus tard.

Les générations futures peuvent aussi être directement impactées comme l'expliquait, en 1984, Darlene Keju-Johnson, la militante marshallaise des droits humains et de la justice environnementale :

- « Nous avons actuellement le problème de ce que nous appelons les "bébés méduses". À la naissance, ces bébés s'apparentent à des méduses. Ils n'ont pas d'yeux. Ils n'ont pas de têtes. Ils n'ont pas de bras. Ils n'ont pas de jambes. Ils n'ont pas l'air humain. Quand ils meurent, ils sont immédiatement enterrés. Souvent, ils ne laissent pas la mère voir son bébé, parce qu'elle deviendrait folle. C'est inhumain. »

Entre 1946 et 1958, les États-Unis ont mené 67 explosions nucléaires dans les îles Marshall, à Bikini et Enewetak.

En France, en 2020, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale a déclaré son inaptitude à prouver l'existence d'un éventuel risque transgénérationnel, mais ajoute « toutefois, ces études demeurent controversées et non-concluantes » ; preuve d'un doute persistant.



Si l'exposition in utero aux rayonnements ionisants peut entraîner des malformations congénitales chez l'enfant à naître, les effets transgénérationnels de cette exposition, et les maladies radio-induites qui pourraient en découler, n'ont, à ce jour, pas été formellement établis par la science, malgré des travaux sur ce sujet depuis 1950.



Les interrogations sont nombreuses, à l'image des informations issues des enquêtes de :

- l'association des vétérans des essais nucléaires français. Elle a « réalisé un recensement (en 2020) des enfants et petits-enfants de vétérans, qui établit qu'un très grand nombre d'entre eux développent des pathologies identiques, des malformations, ou souffrent de retards. »
- Christian Sueur, psychiatre et responsable de l'unité de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier de Polynésie française. En 2018, il publie un premier rapport relevant des cas d'enfants de la 3^e génération, originaires des îles Tuamotu-Gambier, présentant des troubles envahissants du développement, des retards mentaux et des anomalies génétiques « qui sont probablement en lien avec l'irradiation de leurs grands-parents ayant travaillé pour le Centre d'expérimentation du Pacifique lors des essais nucléaires atmosphériques des années 60-70. »

Face à la peur qui s'est installée en Polynésie française, l'Assemblée nationale, en 2025, recommande de « conduire des recherches relatives à l'existence d'effets transgénérationnels de l'exposition aux rayonnements ionisants de la population polynésienne provoqués par les essais nucléaires. »

Plus de 2000 explosions nucléaires ont été réalisées, entre 1945 et 2025, par les États-Unis (1054), l'URSS (715), le Royaume-Uni (45), la Chine (45), l'Inde (6), le Pakistan (6) et la Corée du Nord (6). Tout porte à croire que l'Afrique du Sud en collaboration avec Israël a réalisé en 1979 une explosion nucléaire.

La France a effectué entre 1960 et 1996 un total de 210 explosions nucléaires :

- 17 en Algérie à Reggane et In-Ekker, 1960-1966.
- 193 en Polynésie à Moruroa et Fangataufa, 1966-1996.

« Les oubliés de l'atome, le documentaire sur le nucléaire qui donne la parole aux habitants », reportage télévisé de la chaîne Polynésie la 1ère, 2023, 2 min 53 s.



La France a aussi enterré dans le Sahara et jeté à la mer des milliers de tonnes de déchets nucléaires.

LA THÉORIE DE LA DISSUASION

La « dissuasion nucléaire » est devenue un concept opérationnel au début des années 1960, avec l'essor des missiles intercontinentaux soviétiques et américains. Elle vise à dissuader un État agresseur identifié, et non à contrer des menaces hybrides ou terroristes.

La dissuasion nucléaire est une approche dite de sécurité fondée sur la menace d'employer des armes de destruction massive. Pour que cette stratégie fonctionne, elle doit être vue et perçue comme crédible par l'adversaire ciblé. En France cela s'exprime par :

- des exercices aériens et sous-marins réalisés plusieurs fois par an ;
- la mobilisation de budgets publics colossaux (une moyenne de 8 milliards € par an jusqu'en 2030) pour moderniser et renouveler les forces ;
- des actes politiques affirmant la volonté présidentielle d'utiliser ces armes pour infliger volontairement des conséquences humanitaires catastrophiques à des civils, en violation du droit international.



On ne peut pas réécrire l'histoire, ni savoir ce qu'aurait été le monde sans l'arme nucléaire. Mais l'analyse historique montre une chose, la dissuasion nucléaire n'a ni empêché les guerres, ni garanti la paix. Par exemple :

- 1982 : si la dissuasion rend un pays intouchable, pourquoi l'Argentine a-t-elle attaqué les îles Falkland sous souveraineté britannique ?
- 1999 : si l'arme nucléaire doit garantir la paix, comment expliquer que l'Inde et le Pakistan aient frôlé une guerre ouverte lors du conflit de Kargil, l'un des épisodes les plus graves entre deux puissances nucléaires ?
- 2022–2025 : la puissance nucléaire de la Russie n'a pas dissuadé l'Ukraine de viser des sites militaires stratégiques ni de mener, pendant des mois, des incursions sur le territoire russe. Où est donc passée la barrière psychologique supposément imposée par la dissuasion ?
- 2025 : si l'arme nucléaire empêche tout conflit, comment comprendre que le territoire israélien ait été massivement frappé par l'Iran, en avril puis en juin, dans le cadre d'actes de guerre officiels, comme il l'avait déjà été en 1991 par l'Irak de Saddam Hussein ?

Il convient donc de parler de « théorie de la dissuasion » qui a, de fait, été mise en échec à différentes reprises. Cette stratégie place l'humanité devant le risque d'une erreur, d'un accident ou d'une escalade qui pourrait déclencher l'irréparable.

« Faut-il interdire les armes nucléaires ? », vidéo réalisée par Le Monde, 2018, 2 min 54 s.



LE PARAPLUIE NUCLÉAIRE DE LA FRANCE



La France présente toujours sa « dissuasion » comme une stratégie purement défensive. Pourtant, cette image cache une réalité plus complexe, celui du concept de « l'ultime avertissement » : une frappe nucléaire « limitée » destinée à être utilisée contre un adversaire menaçant les intérêts vitaux du pays. Ce scénario implique une frappe en premier et s'inscrit clairement dans une logique offensive.

Autrement dit, la France ne se contente pas de menacer pour se défendre, mais elle se réserve le droit d'engager en premier une frappe nucléaire, avec une puissance (missile ASMPA) pouvant atteindre vingt fois celle de la bombe larguée sur Hiroshima.

L'expression « parapluie nucléaire » désigne la « protection » qu'un État nucléaire assure à ses alliés ne disposant pas d'armes nucléaires, en leur promettant de les défendre avec son arsenal si nécessaire.

Concrètement, les pays membres de l'OTAN sont sous le « parapluie » nucléaire des États-Unis. Idem pour ce qui est de la Biélorussie et peut-être de la Corée du Nord vis-à-vis de la Russie.

La France s'appuie sur la théorie de la dissuasion nucléaire pour protéger ses « intérêts vitaux ». Une notion volontairement floue, mais qui inclut sans aucun doute le territoire métropolitain, sa population et peut-être certains États européens.

Depuis 2017, et avec la présidence Macron, la France propose un « parapluie nucléaire européen ». « Officiellement, il s'agit d'affirmer l'autonomie stratégique de l'Union européenne ». Mais cette démarche vise aussi à renforcer l'influence géopolitique de la France et à justifier le maintien de son arsenal nucléaire.

Pourtant, un tel projet écarte des questions cruciales, qui pourraient directement menacer la stabilité internationale et fragiliser le régime de non-prolifération, par exemple :

- en vantant sans cesse la « sécurité » que procurerait l'arme nucléaire, la France - et ses alliés - ne sont-ils pas en train de la banaliser au point de rendre son emploi non seulement pensable, mais aussi probable ?
- en envisageant de stationner des armes nucléaires dans un autre pays européen, la France ne risque-t-elle pas de contredire l'esprit, voire la lettre du Traité sur la non-prolifération, fragilisant ainsi ses propres engagements en matière de désarmement ?
- en affaiblissant sa crédibilité, lorsqu'elle critique les déploiements d'armes nucléaires russes en Biélorussie. Comment en effet la France peut-elle dénoncer cette prolifération, si elle-même la réalise, par exemple en Allemagne ou en Pologne ?

En prônant un parapluie nucléaire européen, la France alimente un « ensauvagement nucléaire » et encourage d'autres puissances à suivre le même chemin, faisant de la dissuasion une source d'insécurité globale.

LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



- Un tournant historique : adopté à l'ONU le 7 juillet 2017 par 122 États sur 193.
- Une opposition coordonnée : États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine ont boycotté et tenté de bloquer les négociations.
- Depuis 2021, c'est la loi : entré en vigueur le 22 janvier 2021, le TIAN rend les armes nucléaires illégales en toutes circonstances, selon le droit international.
- Une dynamique mondiale : près de 100 États l'ont déjà rejoint (signé ou ratifié), dont plusieurs pays européens comme l'Autriche, l'Irlande, le Liechtenstein, Malte et le Vatican.

La mise en œuvre de l'interdiction d'un système d'arme par un traité précède toujours son élimination (et non le contraire), comme l'ont montré les traités sur les autres armes (chimiques et bactériologiques) de destruction massive.

Cette nouvelle norme exerce une pression politique et morale sur les puissances nucléaires, qui doivent désormais justifier leur possession d'armes interdites. Et cela fonctionne : leurs réactions en sont la preuve, comme celles des banques refusant d'appliquer la norme pour ne pas couper leurs financements aux fabricants d'armes nucléaires.

Le TIAN, qui est complémentaire au Traité de non-prolifération des armes nucléaires, vient combler un vide juridique majeur du droit international. Les armes nucléaires étaient les seules armes de destruction massive qui n'étaient pas encore soumises à un traité d'interdiction :

- le préambule introduit la notion de droit des générations futures, et il est souligné que les armes nucléaires affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles, notamment en raison des effets des rayonnements ionisants ;
- l'article 1 interdit aux États qui ont adhéré de développer, de tester, de produire, d'acquérir, de stocker, de transférer, d'héberger, d'utiliser ou de menacer d'utiliser des armes nucléaires (c'est-à-dire la stratégie de la « dissuasion nucléaire ») ou encore de soutenir ou d'encourager qui que ce soit à se livrer à une de ces activités interdites ;
- l'article 4 établit un cadre légal pour la vérification et l'irréversibilité de l'élimination des armes nucléaires ainsi que pour leurs installations connexes ;
- les articles 6 et 7 obligent les États membres à porter assistance aux victimes et à réhabiliter les zones contaminées par tous types d'explosions nucléaires militaires.

« 5 raisons pour lesquelles le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est historique », vidéo réalisée par La Croix-Rouge française, 2021, 2 min 21 s.



POUR AGIR

La société civile a un pouvoir immense : les luttes féministes, sociales, environnementales en sont une illustration éclatante. L'obtention du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires montre qu'en se mobilisant nous pouvons toutes et tous faire bouger les choses. Vous aussi, vous pouvez participer à notre Campagne !

ALERTEZ VOS PARLEMENTAIRES

Sur les enjeux du désarmement nucléaire et sur le TIAN pour briser le silence et ouvrir le débat. Encouragez-les à interpeller le gouvernement sur l'argent public dépensé pour ces armes et sur le refus de la France de participer à minima comme observateur au processus du TIAN.



REFUSEZ LA FINANCE RADIOACTIVE

Saviez-vous que la plupart des banques (BNP Paribas, BPCE, CA, SG, La Banque Postale, Crédit Mutuel...) investissent dans des entreprises impliquées dans la fabrication de systèmes liés aux armes nucléaires, pourtant interdites par le TIAN ? Agissez : interpellez votre conseiller bancaire pour que votre argent protège l'environnement et ne finance pas un futur hiver nucléaire.



PROTÉGEZ VOTRE VILLE

Un maire protège sa commune des risques climatiques, sanitaires et des armes nucléaires. Près de 1000 villes dans le monde, dont une centaine en France (Paris, Lyon, Saint-Étienne...), soutiennent le TIAN en signant l'Appel des villes d'ICAN. Interpellez votre maire : exigez une commune engagée contre les armes nucléaires.



VOTRE MOBILISATION FAIT LA DIFFÉRENCE

Le nucléaire militaire est trop souvent réservé aux experts, tenu à l'écart du débat démocratique. Pourtant, il nous concerne tous. Dans un contexte où il y a peu de débat parlementaire, où le budget est opaque et où les médias détournent le regard, il est urgent de faire entendre nos voix. Débats, ciné-conférences, rencontres citoyennes : chaque initiative compte pour informer, éveiller les consciences et faire pression pour que la France rejoigne le TIAN. Votre voix, vos actions, vos dons font avancer notre campagne ICAN et renforcent la lutte contre l'arme nucléaire.



REMERCIEMENTS

Cette exposition a été conçue par ICAN France, relais national de ICAN, Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires. Cette campagne, lancée en 2007, regroupe plus de 700 ONG partenaires dans 110 pays, dont une soixantaine en France. Elle vise à mobiliser les citoyen-ne-s et les gouvernements pour l'universalisation et la mise en application du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) .

Notre Campagne a reçu, le 6 octobre 2017, le prix Nobel de la paix pour son « travail de sensibilisation sur les conséquences humanitaires catastrophiques de toute utilisation d'armes nucléaires », ainsi que pour cette « initiative inédite visant à obtenir l'interdiction de ces armes au moyen d'un traité. »

Les textes ont été réalisés par Jean-Marie Collin (ICAN France) et les dessins par Aymerick Paccoud.

ICAN France remercie tous les acteurs bénévoles qui ont permis la réalisation de cette exposition, ainsi que l'Observatoire des armements.

Contacts ICAN France :

Courriel : coordination@icanfrance.org

Site web : icanfrance.org

Instagram : [@icanfrance](https://www.instagram.com/icanfrance)

TikTok : [icanfrance](https://www.tiktok.com/@icanfrance)

Facebook : [ICAN France](https://www.facebook.com/ICAN.France)

X/Twitter : [@ICAN_France](https://twitter.com/ICAN_France)

LinkedIn : [ICAN France](https://www.linkedin.com/company/icanfrance)

A. Paccoud, Instagram: [@pag_aye](https://www.instagram.com/pag_aye)



Prix Nobel de la paix, Oslo, 10 décembre 2017 :

« Nous avons toujours su que les armes nucléaires étaient immorales. Maintenant elles sont aussi illégales. C'est le début de la fin des armes nucléaires. »

Setsuko Thurlow, survivante d'Hiroshima.

« L'histoire des armes nucléaires aura une fin, et c'est à nous de définir ce que sera cette fin : la fin des armes nucléaires, ou la fin de l'humanité, telle est l'alternative. »

Beatrice Fihn, directrice d'ICAN.



ICAN
FRANCE

PRIX
NOBEL
DE LA PAIX
2017



Observatoire
des armements
Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits